

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 24 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Béatrice Réhor Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Michèle Bugnet	Anne-Laure D'Alauzier Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Nathalie Runser Jean Benat
2 procurations	Mariel Martin a donné pouvoir à Christophe Reynier -Duval	Ghyslaine Eynard à donné pouvoir à Michel Légerot	
3 absents	Laure Barnini	Jennifer Bremond	Richard Giner
Secrétaire de séance	Béatrice Rehor		
Délibération	24.09.02		
Objet :	Remboursement location de matériel à M Arnoux et Mme Gaudry		
Rapporteur	Christophe REYNIER-DUVAL		
N° Acte	7.1.3		

Le 13 décembre 2023 Monsieur Arnoux Mickael a effectué une demande de réservation de 70 chaises pour le 22 juin 2024.

A ce titre et conformément au règlement des tarifs municipaux approuvé lors du conseil municipal du 30 novembre 2023, un chèque de caution de 100€ et un chèque de 35€ ont été fournis.

Par courrier en date du 5 juin dernier Monsieur Arnoux Mickael et Madame Gaudry Roxane ont informé les services de la commune de leur volonté d'annuler cette réservation.

Afin de pouvoir procéder au remboursement du montant avancé, il est nécessaire d'inviter le conseil municipal à délibérer.

Vu la délibération n°30.11.03 du conseil municipal en date du 30 novembre 2023 portant fixation des tarifs municipaux pour l'année 2024.

En conséquent et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver le remboursement de la somme de 35 euros à Monsieur Arnoux Mickael et Madame Gaudry Roxane.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 25 septembre 2024
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
La secrétaire de séance, Béatrice REHOR

